



MIGRANTS

LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ



LES MENSONGES CRIMINELS DE LA DROITE ET DU FN

UE / FRANCE : OÙ EST LA SOLIDARITÉ ?

5 651

**C'EST LE NOMBRE DE
DEMANDEURS D'ASILE QUI
ONT ÉTÉ RELOCALISÉS
PARMI LES ÉTATS-MEMBRES
EUROPÉENS, LOIN DE
L'OBJECTIF DES 98 255
RÉFUGIÉS QUI DOIVENT
Y ÊTRE RÉPARTIS D'ICI
SEPTEMBRE 2017.**

LE MONDE DU 28/09/2016

1 952

**RÉFUGIÉS RELOCALISÉS
EN FRANCE SUR UN OBJECTIF
DE 17 762 PRÉVUS POUR
SEPTEMBRE 2017**

LE MONDE DU 03/10/2016

Le nouveau numéro spécial de la LRI que vous tenez entre les mains veut lever le voile sur la réalité de la situation des migrants en France et en Europe et sur la nocivité des programmes de rejet que la droite et l'extrême droite ont bien l'intention de mettre en œuvre si elles gagnent les prochaines élections.

Ainsi donc, à les écouter, il n'y aurait plus de problèmes économiques et sociaux en France et en Europe si nous « accueillions moins » d'immigrés. Migrants, réfugiés... « étrangers », « clandestins », d'amalgames en amalgames et de mensonges éhontés en chiffres truqués, droite et extrême droite tissent leur toile. L'extrême droite se distingue de la droite ultralibérale en exploitant le rejet des politiques européennes pour présenter l'UE comme trop permissive alors qu'en réalité les politiques migratoires européennes mises au point depuis 1990 sont ultra-sélectives et sécuritaires.

Ce n'est pas parce qu'il y aurait plus d'immigrés que les extrêmes droites progressent en Europe, mais à l'inverse c'est parce que les extrêmes droites progressent sur fond de profonde crise existentielle du cadre européen que les politiques migratoires des pays européens se font de plus en plus restrictives, créant des « goulots d'étranglement », jetant les candidats à l'immigration dans les bras des passeurs, vouant des milliers d'entre eux au travail au noir, à la mort par noyade, aux violences et viols.

Certes les flux migratoires ont augmenté ces vingt dernières années avec les crises économiques des pays d'Europe centrale et orientale, le développement ou la poursuite de conflits et guerres au Moyen-Orient et en Afrique, les dictatures et aggra-

vations des inégalités économiques et sociales, et avec les changements climatiques mais aussi avec le développement des qualifications et des compétences. Ces mouvements concernent seulement 3 à 3,5 % de la population mondiale et majoritairement d'un pays du Sud vers un autre pays du Sud. L'UE est le cadre de fortes migrations internes – migrants d'Europe centrale que l'extrême droite britannique a précisément ciblés lors du référendum sur le Brexit alors que le vrai problème est, depuis 20 ans, la Directive du travailleur détaché qui a organisé un dumping social frénétique à l'intérieur de l'UE.

Accuser les immigrés de la crise, c'est oublier un peu vite que, même quand ils sont maintenus dans l'illégalité, les immigrés qui travaillent produisent non seulement des richesses mais versent des cotisations sociales, paient des impôts et participent ainsi au budget de l'État – si tant est qu'il ne soit pas grevé par les politiques d'austérité car voilà bien la cause du manque de logements, de services publics d'éducation, santé et transport, d'aide et protection sociales...

Les migrants qui travaillent nous « prennent-ils » des emplois devenus rares ? En France, les migrants, toute situation confondue, représentent seulement 10 % de la population ; ce ne sont pas eux qui sont à l'origine de la fermeture des industries et mines du Nord et de l'Est de la France ou de la baisse des effectifs dans la Fonction publique auxquels ils n'ont pas accès... mais bien les vagues de délocalisations de ces trente dernières années qui ont engraisé les actionnaires du CAC 40 par exemple, et le transfert de la dette des banques sur les

budgets nationaux après la crise de 2008. Mais si nous voulons sortir le pays de la crise, créer des emplois, augmenter les salaires, diminuer les inégalités sociales, développer l'industrie française tout en engageant dans la transition écologique, développer tous les services publics et contribuer à une République pour tous, se donner les moyens d'une sécurité humaine collective... c'est d'une tout autre politique nationale et européenne dont nous avons besoin reprenant le contrôle sur la souveraineté économique et budgétaire du pays afin de réinvestir dans le développement humain, social et écologique. S'attaquer au système ce serait ça car les emplois qui n'existent plus, n'existent plus pour personne. Par contre chaque travailleur, Français ou immigré, contribue à l'économie du pays.

À nous de décider si la société doit encore longtemps subir le joug des financiers et des actionnaires, ou si nous voulons une économie au service de la société tout entière.

Lydia Samarbakhsh,
responsable du secteur
international du PCF



MIGRANTS : IDÉES REÇUES, IDÉES

La droite, de Sarkozy à Fillon, l'extrême droite et le FN ont décidé de faire du rejet des migrants un des thèmes principaux de leur campagne des élections présidentielle et législatives. Ils avancent l'un et l'autre une politique d'expulsions massives, de ségrégations, de négations des droits humains et des obligations d'accueil fixées par les conventions internationales... du vrai Trump !

Pour la justifier, ils se livrent à une entreprise de falsifications de la réalité du nombre de migrants, des droits abusifs dont ils bénéficieraient. Ils veulent ainsi susciter la peur, un sentiment d'injustice chez les Français attisant le rejet, la xénophobie, pour aboutir à une France forteresse repliée sur elle-même. Les vrais causes et responsables sont ainsi épargnés et le gouvernement Valls s'est bien gardé de dénoncer ces mensonges.

Qu'en est-il donc vraiment de leurs arguments qui relèvent plutôt du fantasme et de l'outrance.

« Ils envahissent la France » [FAUX]

Aujourd'hui notre pays compte 67 millions d'habitants dont 4,17 % d'étrangers non européens, soit 2,8 millions de personnes. S'agissant des deux dernières années, dites de la « crise des migrants », le nombre de personnes fuyant les guerres et demandeurs d'asile a augmenté de 22 % en 2015 et de 6 % en 2016 pour atteindre le chiffre de 78 000 demandeurs. Seuls 26 000 ont obtenu le statut de réfugiés.

En Europe, la France n'est qu'à la 6^e place, derrière l'Allemagne, la Grande-Bretagne, la Suède, la Hongrie, l'Autriche, concer-

nant le nombre de demandeurs d'asile qui atteint les 1,2 millions en 2015.

Au final, le nombre de migrants que la France aura accueilli dans ce cadre s'élève à 30 000 incluant les « relocalisations »... soit 0,04 % de la population. Où est l'invasion ?

« Ils volent le travail des Français » [FAUX]

Les travailleurs migrants, en particulier lorsqu'ils sont en situation irrégulière, sont victimes de multiples violations de leurs droits et sont souvent exploités par des employeurs peu scrupuleux.

Depuis 1991, la loi française leur interdit de travailler, les privant de la possibilité de subvenir à leurs besoins sans bénéficier d'aides pour autant, les contraignant au travail au noir dans les métiers les plus durs. Leurs luttes sociales leur permettent toutefois d'arracher des améliorations et des régularisations par le travail avec l'aide de la CGT.

La France refuse toujours pourtant de ratifier la Convention internationale sur les droits de tous travailleurs migrants, sans-papiers inclus, adoptée par les Nations unies et 42 pays en 1990... mais par aucun pays européen !

Représentent-ils alors une charge pour la société et une concurrence pour les travailleurs français ?

Le rapport de l'OCDE, organisme libéral, corroboré par plusieurs études en France d'organismes officiels, confirme que l'apport des migrants par leur travail est très recherché dans la restauration, l'aide à la personne, les emplois de service et d'entretien, le bâtiment et fait augmenter le PIB de 0,1 à 0,2 %. Ils favorisent également selon l'OCDE « la fluidité du travail », dont bénéficient les salariés français en retour.

Si l'accueil des réfugiés ces deux dernières années a provoqué dans un premier temps une augmentation des dépenses pour leur prise en charge, leur formation profession-

nelle souvent élevée leur donne accès à des métiers qualifiés et à une meilleure intégration par le travail participant ainsi à la création de richesses pour le pays et cotisant aux caisses sociales.

« Ils viennent profiter des allocations » [FAUX]

Il n'existe pas d'allocations familiales, ni de RSA pour les demandeurs d'asile et les migrants en situation irrégulière.

Le RSA n'est accordé qu'à condition d'avoir depuis cinq ans un titre de séjour permettant de travailler en France, ou d'avoir le statut de réfugié. Le RSA s'élève à 530 euros par mois pour une personne et ne peut dépasser 62 % du Smic. Pas de quoi pavoiser !

« Ils viennent en France pour se soigner » [FAUX]

L'aide médicale d'État (AME) que Fillon et Le Pen veulent supprimer aux immigrés sans-papiers est accordée gratuitement en justifiant une résidence stable et sans condition aux enfants mineurs.

Interdire cette aide médicale à tout homme et femme qui vivent souvent dans la grande précarité, c'est créer une situation de tension en matière de santé publique et surtout ce serait mettre encore plus en danger leur santé.

« Ils sont mieux logés que les SDF » [FAUX]

Le problème c'est que ce sont souvent les mêmes !

S FAUSSES... RÉTABLIR LES FAITS !

Obligés souvent de dormir dans la rue faute de place dans les centres d'accueil, leur situation n'est guère enviable à celle des SDF.

Pour les migrants sans-papiers l'hébergement est prévu dans des centres d'accueil et d'orientation dont plus de 8 000 places pour ceux provenant de Calais, et cela sur tout le territoire dans 120 centres.

Pour les migrants demandeurs d'asile, ils sont censés être accueillis dans un centre de demandeur d'asile (Cada) mais le nombre de places est nettement insuffisant. Les réfugiés ayant obtenu le statut du droit d'asile peuvent être logés en centre provisoire d'hébergement pour une durée de 9 à 12 mois.

Quant aux mineurs isolés, ils sont sous la responsabilité des services départementaux de l'aide à l'enfance aux structures d'accueil et personnel insuffisants.

Il manque selon les associations en charge de la gestion de ces centres, 20 000 places pour accueillir dignement ces personnes, réduites pour certaines à vivre dans la rue, à l'hôtel, chez des particuliers à titre provisoire.

Que ce soit les migrants, leur famille ou les SDF ils souffrent ensemble du manque de places en foyer, de structures d'accueil, de logements sociaux.

« Accueillir les réfugiés fuyant les guerres et les persécutions, mais pas les autres ? **[FAUX]** »

Le droit de se déplacer d'un pays à l'autre, la mobilité humaine, constitue un droit incontournable reconnu mais les pays occidentaux et du Nord restent obsédés par la crainte de « l'invasion » de migrants pauvres venant du Sud, même si ce nombre reste très limité, en regard des migrations dans le monde.

Toutefois, les inégalités de plus en plus profondes et apparentes aux yeux de tous produites par un système capitaliste en crise, l'état de pauvreté qui frappe encore 2 milliards d'êtres humains vivant avec moins de 4 dollars par jour, la politique de libre-échange qui fragilise des économies déjà rendues vulnérables par une mondialisation néo-libérale, continueront de pousser des jeunes à partir « tenter leur chance » ailleurs faute d'avenir chez eux.

Les mesures sécuritaires prises par les

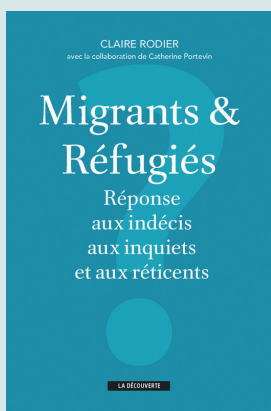
États de l'Union européenne à l'encontre des migrants obligent ces derniers à prendre de plus en plus de risques mettant leur vie en danger.

Pourtant leur apport à nos sociétés est reconnu au plan économique, culturel et les versements d'argent adressé à leur famille s'élèvent à plus de 450 milliards, soit 3 fois le montant de l'aide publique au développement.

Patrick Margaté,
chargé des questions migratoires
à la commission des relations internationales

À LIRE...

Claire Rodier, *Migrants & réfugiés ; réponses aux indécis, aux inquiets et aux réticents*, édition La Découverte, 2016



L'arrivée en grand nombre de réfugiés et de migrants en Europe depuis 2015 a souvent ému les populations européenne et française. Toutefois, après la compassion, beaucoup de questions, de réticences, d'inquiétudes ont surgit. C'est pour répondre sans tabou à ces interrogations légitimes que ce livre a été conçu. Simple dans sa forme et sa présentation, c'est un outil idéal pour qui veut trouver des réponses à ses questions.

L'auteure, Claire Rodier, est co-fondatrice du réseau euro-africain Migreurop et juriste au groupe d'information et de soutien des immigrés (GISTI).

Catherine Wihtol de Wenden, *Migrations : une nouvelle donne*, Les éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2016



À l'heure où la liberté de circulation des marchandises est exaltée et celle des hommes inégalement contrainte, il est urgent de disposer de connaissances précises et documentées sur ce qui est devenu la « question migratoire ».

Le livre de Catherine Wihtol de Wenden, directrice de recherche au CNRS et chercheuse au Centre d'études de relations internationales à Science Po (Ceri), nous éclaire sur la nouvelle donne migratoire, loin des dérapages politiques, des bons sentiments, des peurs et des informations fallacieuses.



URGENCE : ABOLIR LE DÉLIT DE SOLIDARITÉ !

Depuis un an et demi, l'État français et le département des Alpes-Maritimes* laissent les citoyens solidaires pallier leur insuffisance ou, peut-être même, leur manque d'humanité.

Depuis un an et demi, ce sont des centaines de réfugiés qui arrivent à Vintimille, ville italienne située à la frontière avec la France. Après avoir pris des risques incommensurables pendant des mois et des mois, particulièrement en Libye où la violence est considérable, les réfugiés, qui ont réussi à rejoindre l'Italie, veulent souvent continuer leur chemin par la France.

À Vintimille, le seul hébergement est un centre d'accueil de nuit limité en nombre avec des horaires de repas. La police italienne empêche les associations de faire des maraudes et de nourrir les réfugiés qui dorment dehors. Côté français, des barrages policiers ont été installés pour tenter de rendre hermétique la frontière franco-italienne comme le dit le préfet des Alpes-Maritimes. Mais qui peut croire qu'une frontière peut être hermétique quand on fuit depuis des mois misère, violence, guerre et que l'on cherche un endroit pour vivre.

Des dizaines de réfugiés arrivent à entrer en France, dans la vallée de la Roya, vallée enclavée entre la France et l'Italie, et sont accueillis par les citoyens volontaires.

La seule réponse de la France est le déploiement délirant de force de police ou de l'armée pour arrêter les réfugiés et les reconduire en Italie ou incarcérer les citoyens solidaires.

Dans le village de Sospel – un peu plus de 3 000 habitants – passage obligé pour entrer en France quand on vient de la vallée de la Roya, ce sont plus de 70 militaires de la force « sentinelle » avec outils d'observation infrarouge, drones, etc., plus de 20 policiers nationaux et des gendarmes totalement mobilisés à la « chasse aux réfugiés et aux citoyens solidaires ». Dans ce village, la vie quotidienne est faite de contrôles permanents par les barrages de police, de patrouilles de l'armée, de contrôles des usagers des bus et des trains, de fouilles des voitures.

Que dire du « harcèlement » envers Cédric Herrou, qui subit intimidations et gardes à vue pour avoir accueilli chez lui des réfugiés, pour avoir fait preuve d'humanité et qui vient d'être scandaleusement condamné à 3 000 euros d'amende avec sursis.

Que dire de l'arrestation et même de l'humiliation de deux citoyens, militants communistes par ailleurs, qui devront se justifier devant la justice d'avoir conduit trois mineurs dans leur voiture pour les amener manger au moment où un de ces trois jeunes était pris de malaise ?

Ce sont à l'heure actuelle plus de dix citoyens qui sont traînés devant le tribunal

de Nice pour se justifier d'être humains, solidaires et fraternels, accusés de délit de solidarité.

Cette solidarité est pourtant indispensable et « colmate » les carences de l'État et du département au sujet de l'accueil des mineurs. La mobilisation citoyenne doit se poursuivre pour demander immédiatement l'abrogation du délit de solidarité, et de l'article 622-1 du Code d'entrée et de séjour des étrangers et du droit d'asile (Ceseda).

En revanche, tout le monde sait que cela ne suffira pas à répondre à l'accueil digne des réfugiés. Les Alpes-Maritimes doivent se montrer à la hauteur de la tradition d'accueil qui a toujours existé. Il est urgent d'ouvrir un centre d'accueil et d'orientation à l'image de la commune d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne).

Au-delà de l'urgence humanitaire, l'autre scandale de l'arsenal policier est qu'ils empêchent la possibilité aux réfugiés d'accéder aux institutions publiques pour faire valoir leurs droits, comme la demande de droit d'asile. Pour l'instant seule une toute petite minorité y parvient.

Cécile Dumas,
secrétaire départementale des Alpes-Maritimes

*les Alpes-Maritimes comptent un peu plus de 1 million d'habitants.



LA SOLIDARITÉ EN ACTES

Un peu partout les solidarités concrètes pour accueillir et aider les migrants, qui arrivent en France, existent. Les communistes, élus et militants, jouent un rôle très important.

Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne)

Le maire communiste d'Ivry, Philippe Bouyssou, a soutenu l'installation d'un centre d'accueil pour migrants financé par l'État et la ville de Paris. Réservé

aux femmes et aux familles, il a ouvert le 19 janvier 2017 et peut accueillir jusqu'à 400 personnes. L'ouverture de ce centre a suscité un véritable élan de solidarité dans la population d'Ivry et chez leurs voisins à Vitry, où des associations réunies en collectif, des riverains ainsi que les élus apportent chacun leur aide aux personnes hébergées dans le centre.

Malakoff (Hauts-de-Seine)

La ville communiste de Malakoff a signé une convention d'occupation d'un an, re-

nouvelable, avec l'État pour utiliser une auberge de jeunesse comme lieu d'accueil pour des migrants. 54 personnes originaires du Soudan, d'Érythrée, d'Afghanistan et de Syrie s'y sont installées. Tandis qu'une association s'occupe de l'accompagnement social, administratif et médical, la municipalité répond, quant à elle, à leurs besoins culturels et sportifs. Un collectif de solidarité avec les migrants s'est constitué, il rassemble d'ores et déjà plus d'une centaine d'habitants. Entre les Malakoffiots et les nouveaux arrivants de vrais liens se tissent et les contacts perdurent même

après leur départ de l'auberge pour un centre d'accueil.

Oise

Dans le département de l'Oise, des militantes communistes ont organisé un collectif, bien décidées à aider les femmes migrantes en grande souffrance. Pour elles, la solidarité est primordiale pour aider ces femmes à supporter les conditions effroyables dans lesquelles elles vivent. Plus largement, le collectif développe un réseau d'aide aux migrants. Déjà présent et actif à Nogent-sur-Oise, il travaille à se déployer en prenant contact avec le maximum de personnes notamment à

Beauvais, à Noyon ou encore à Margny-Lès-Compiègne, des villes où sont logés des migrants. Les militantes organisent régulièrement des collectes en fonction des besoins recensés et préparent courant février 2017 un « repas de la fraternité » à Nogent pour accueillir tous ceux qui veulent manifester leur solidarité.

Alpes-Maritimes

Transporter, héberger, soigner, nourrir, faire valoir leurs droits... ce sont autant d'actions concrètes que des militants communistes, et plus largement des habitants des Alpes-Maritimes, mènent quotidiennement auprès des migrants qu'ils rencontrent

malgré les menaces d'interpellation et de condamnation judiciaire. Ces actes de solidarité tentent, tant bien que mal, de pallier au désengagement de l'État face à ses devoirs et à ses responsabilités. Les militants s'organisent, se contactent, se soutiennent... la résistance se structure dans une région où la droite la plus réactionnaire domine.

Méline Le Gourriérec,
membre de la commission
des relations internationales



POURQUOI LES MIGRATIONS AFRICAINES ?

Dans un discours prononcé à Nice le mercredi 11 janvier 2017, François Fillon, le candidat de la droite à l'élection présidentielle française déclarait : « En 30 ans, la population de l'Afrique va plus que doubler. Avec solennité, je dis que l'immigration en France n'est pas l'avenir de l'Afrique. L'avenir des Africains est dans le développement de leurs pays, dans la création d'emplois en Afrique ! ». Ce discours donne le ton de ce qui va être l'un des thèmes principaux de la campagne électorale de Monsieur Fillon. Pour la droite française, la réalité migratoire est assimilée à un flux du Sud vers le Nord. Dans cette perspective, l'Afrique est vue comme un réservoir massif et problématique de migrants, à l'égard duquel les Européens devraient avoir des politiques de contrôle de frontière.

La réalité objective est tout autre, en Afrique comme ailleurs, les migrations s'effectuent avant tout dans l'espace régional. En 2015, 52 % des migrants africains se trouvaient en Afrique, l'Europe n'en recevant que 27 %. À l'échelle mondiale 34 millions d'Africains sont en situation de migration internationale alors que 104 millions d'Asiatiques, 62 millions d'Européens et 37 millions de Latino-américains résident hors de leur pays d'origine.

Des années 1960 à aujourd'hui, le profil des migrants subsahariens en France n'a cessé d'évoluer. Les aires de départ se sont

élargies de la vallée du fleuve Sénégal à l'ensemble des pays du golfe de Guinée. Aux migrations de travail tournantes ont succédé des formes migratoires plus durables. À l'encontre des idées reçues sur leur caractère massif, récent ou uniforme, les migrations subsahariennes sont à analyser sur la longue durée. Et dans cette longue durée les politiques françaises et européennes ne sont pas sans avoir été – par moment – le principal motif de leur essor.

Depuis les années 1990, la France subordonne son aide et sa coopération avec les pays africains à un accord préalable de ceux-ci avec les institutions de Bretton Woods (FMI, Banque mondiale), c'est-à-dire à un ajustement structurel, le démantèlement des services publics et des mesures de dérégulations. En 1994, la vedette de la chanson sénégalaise Youssou Ndour tirait le bilan de 15 ans de ces politiques néolibérales par la chanson *Dem* (« Partir » en langue wolof) dont voici la traduction du refrain :

Partir parti, Aller où ?

Pourquoi partir ? Ça appartient au Père

Partir à cause de ce sol pierreux

Partir parce que le puits qui donne cette
eau si douce

Il n'y a que les génies de la nuit qui y
boivent

Le soleil ne me brûle plus et il ne pleut
que rarement

Partir parce qu'il n'y a plus de repas
familial

Partir parce que ma dignité passe par
l'aventure

Au milieu des années 2000, des milliers de jeunes africains tentaient de rallier les îles Canaries par la mer. Ce phénomène qu'on a appelé au Sénégal Barça ou Barsac (voir Barcelone ou mourir) était lié à la crise dans le secteur de la pêche. Les ressources en poisson excessivement exploitées sont devenues rares. La pêche ne nourrit plus son homme. Ce phénomène résulte de l'activité des flottes de pêche étrangères, en particulier européennes, dans les eaux des pays côtiers d'Afrique de l'Ouest. Les accords de pêche qui permettent à la flotte européenne de pêcher dans les eaux sénégalaises si elles se font avec des aides compensatoires qui permettent les équilibres macroéconomiques ne sont pas sans conséquences sur le développement des pêcheries locales et des écosystèmes marins. Ces accords ont été accusés à juste titre de nourrir, par un effet d'éviction, les filières d'émigration clandestine qui ont connu leur apogée en 2005. La preuve : les voyages sont effectués sur des pirogues de pêche que seuls des pêcheurs expérimentés peuvent maîtriser en haute mer.

Félix Atchadé,
membre du collectif Afrique de la commission
des relations internationales



« LES SMART BORDERS » : UN PROJET DE L'UE DANGEREUX POUR LES DROITS HUMAINS QUI FAIT LE BONHEUR DES MARCHANDS D'ARMES

Le long des frontières européennes s'érigent de plus en plus de murs, de grillages et de fils barbelés destinés à endiguer les mouvements migratoires. Les États-membres de l'Union européenne (UE) veulent aller plus loin encore. Au printemps dernier, le parlement européen a adopté le PNR (Passenger name record) qui prévoit de collecter auprès des compagnies aériennes une vingtaine d'informations différentes sur les voyageurs, du prix du billet au numéro du siège. Au même moment, la commission européenne a présenté la nouvelle version de son projet de « smart borders » : les frontières intelligentes. En 2013, le contrôleur européen de la protection des données avait considéré ce projet « coûteux, insuffisamment justifié et intrusif. » Mais les lobbys du tout sécuritaire sont revenus à la charge. « Le recours aux nouvelles technologies peut nous aider à gérer le flux de voyageurs qui arrivent à nos frontières extérieures, tout en luttant contre la migration irrégulière », argumente Dimitris Avramopoulos, le commissaire de l'UE pour la

migration, les affaires intérieures et la citoyenneté.

L'UE s'apprête donc à conserver pendant cinq ans et à fournir aux pouvoirs de police des États-membres, à Europol et à des agences comme Frontex, les données alphanumériques (nom, type de document de voyage, dates et lieux d'entrée et de sortie) et une combinaison de données biométriques composée d'empreintes digitales et d'image faciale, de tous les ressortissants de pays tiers entrant sur le territoire européen. « Les attentats terroristes commis sur notre sol ont révélé la menace qui pèse sur notre sécurité, alors même que nous faisons face à une crise migratoire sans précédent », ajoute Dimitris Avramopoulos à son argumentaire, arguant que « le partage des informations relie les deux. »

Ce nouveau pas vers ce qui ressemble de plus en plus à un « big-brother » européen n'est pas chose nouvelle et n'est surtout pas sans déplaire aux industriels de la sécurité. Depuis quinze ans ces derniers sont aux manettes pour faire progressivement converger les intérêts des dirigeants européens avec les leurs. Dès 2003, huit d'entre eux intègrent, aux côtés de chercheurs, un groupe de travail créé à l'initiative de la Commission européenne sur la sécurisation des frontières. On y retrouve EADS, Thales, Finmeccanica, Indra, Sie-

mens et Eriksson. Au terme de ses travaux, le groupe recommande à l'UE d'allouer 1,3 milliard d'euros par an à la sécurité, soutenant l'idée « que la technologie en est le meilleur garant. »

Entre 2003 et 2013, l'UE a ainsi financé 39 projets de recherche et de développement consacrés à la sécurisation des frontières. On crée des chiens renifleurs mécaniques, des drones, des systèmes de surveillance satellitaire, etc. Les entreprises qui bénéficient des fonds alloués à ces programmes sont sans surprise celles qui faisaient partie du groupe de travail créé en 2003. Une étude du Transnational Institute estime que ce marché pourrait atteindre plus de 29 milliards d'euros par an en 2022. Les compagnies de sécurité et l'industrie militaire ont tout intérêt à continuer d'encourager les politiques sécuritaires et xénophobes de l'UE. Que ce soit au détriment des droits humains leur importe peu. Elles sont prêtes à fournir des technologies toujours plus perfectionnées et plus coûteuses. Les « smart borders » en sont le dernier exemple.

Émilien Urbach,

journaliste chargé des questions migratoires au journal *l'Humanité*

ÉCHOS D'EUROPE

23 700

C'est le nombre d'enfants réfugiés et migrants, dont les bébés, qui sont en danger face à la vague de froid qui touche les Balkans et la Grèce, selon l'Unicef.

l'Humanité, 7 février 2017

785

C'est le nombre d'exilés recueillis, le week-end dernier, à bord de l'Aquarius, au large de la Libye. Une nouveau triste record alors que les importants afflux prévus à partir de fin mars sont encore loin.

l'Humanité, 8 février 2017

« La déclaration de Malte » critiquée

Le 3 février, l'UE a annoncé dix mesures pour empêcher les départs de Libye vers l'Italie. « Se limiter à refouler des enfants désespérés dans un pays que beaucoup décrivent comme un enfer n'est pas une solution », a dénoncé Save the Children.

l'Humanité 7 février 2017

Portes bien fermées

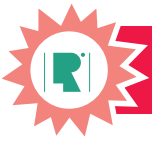
« Dans ce contexte météorologique exceptionnel, la seule réponse des autorités européennes est de maintenir ses frontières fermées au lieu de répondre à ses obligations de protection. » Médecins de monde.

l'Humanité 7 février 2017

« Assez d'hypocrisie ! Les différentes législations des États-membres font le tri entre « bons » et « mauvais » migrants sur des critères parfois racistes et xénophobes »

« Ouvrons les voies légales d'immigration en Europe. »

Marie-Christine Vergiat, députée européenne Front de gauche au groupe GUE-NGL, le 31 janvier 2017



PLANÈTE MIGRATIONS

INÉGALITÉS : 62 PERSONNES POSSÈDENT AUTANT QUE LA MOITIÉ DE LA POPULATION MONDIALE

Le dernier rapport d'Oxfam-International montre que le patrimoine de la moitié la plus pauvre de la population mondiale s'est réduit de mille milliards depuis 2010. Dans le même temps, le patrimoine des 62 premières fortunes mondiales a augmenté de plus de 500 milliards pour atteindre un total de 1 760 milliards.

L'écart entre la frange la plus riche et le reste de la population s'est creusé de façon spectaculaire au cours des douze derniers mois.

LES MIGRANTS FINANCENT LE DÉVELOPPEMENT

Selon la Banque mondiale, les émigrés ont envoyé la somme de 436 milliards de dollars en 2014 à leur pays d'origine. Ces versements devraient atteindre les 479 milliards de dollars en 2017.

Ces sommes sont trois fois plus importantes que le total de l'Aide publique au développement dans le monde. De même si on excepte la Chine, le montant de ces versements dépasse l'ensemble des investissements étrangers dans les pays en développement.

LE HCR APPELLE L'EUROPE À PRENDRE DES MESURES FACE AUX DÉCÈS DES MIGRANTS EN MÉDITERRANÉE

Avec plus de 5 000 décès enregistrés, l'année 2016 a été la plus meurtrière de toute en Méditerranée et en nette augmentation sur 2015 qui comptait déjà 3 771 décès.

Le HCR et l'OIM réclament des solutions humaines pour mettre fin aux souffrances des milliers de migrants et de réfugiés en Libye, et dans toute la région.

Le sommet européen des chefs d'État et de gouvernement de La Valette ont décidé au contraire de renforcer les mesures auprès du gouvernement libyen pour qu'il sous-traite le blocage et le refoulement des personnes voulant rejoindre l'Europe.

FOYER DE BOULOGNE : POUR UNE VIE DIGNE

Après l'incendie criminel du foyer de travailleurs migrants à Boulogne (Hauts-de-Seine) la mobilisation continue. Les manifestations, les rencontres avec le Préfet, le maire de la ville et le propriétaire du foyer (Coallia) se multiplient pour exiger la rénovation du foyer.

Cette mobilisation vise aussi à faire reculer les actes racistes et anti-immigrés, et d'assurer une véritable protection des foyers et des résidents. Les travailleurs immigrés des foyers et des résidences sociales, éloignés de leur famille depuis de longues années veulent vivre dans de vrais lieux de vie collectifs et solidaires.

MARINE LE PEN : LE MENSONGE ET LA HAINE

« S'ils veulent vivre comme chez eux, il leur suffit de rentrer chez eux », Marine Le Pen, le 5 février 2017. À qui pense la candidate du Front national en prononçant cette phrase ignoble à l'encontre des migrants à son meeting de Lyon ?

Aux familles syriennes, soudanaises, afghanes fuyant les guerres et les persécutions qui ravagent leur pays et pourchassent leurs habitants ?

Aux Africains chassés de leurs pays par la pauvreté et l'absence d'avenir, voulant rejoindre les pays européens, anciennes puissances coloniales ?

Aux milliers de disparus en Méditerranée, ou aux milliers d'autres bloqués dans des camps de fortune au plus froid de l'hiver en Europe centrale et dans les Balkans par des gouvernements nationalistes ?

Avec la « préférence nationale », Marine Le Pen découvre le visage le plus mensonger du Front national en disculpant les responsabilités des politiques libérales et d'austérité en France et en Europe qui provoquent chômage et pauvreté... Elle a besoin pour cela de faire des migrants les boucs émissaires du mécontentement des français ! Quelle supercherie !

CALAIS : LA CHASSE AUX MIGRANTS CONTINUE

La maire de Calais vient de porter plainte contre x, en réalité contre des jeunes migrants, mineurs, cherchant un abri dans les locaux du Secours catholique dont le responsable a ensuite été interrogé par la police. Cela nous renvoie à la demande formulée lors de la venue de Pierre Laurent à Calais de maintenir une structure d'accueil, notamment pour les mineurs qui veulent rejoindre leur famille en Grande-Bretagne.

